

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

MAT XXXX

GUIDE TECHNIQUE

TABLE DE CAMPAGNE MODELE MONTAUBAN CH 38

Edition n° 1

TABLE de LIAGE de CAMPAGNE - Modèle Montauban

- C. H. 38 -

---+---

- CARACTERISTIQUES :

- Table montée : Longueur 12 m.
 largeur 1 m.
 Hauteur 0,80 m.
- 1 élément : Longueur 3 m.
- 1 élément replié, en housse
 : Longueur 1,57 m.
 : Poids 30 Kg environ.

- COMPOSITION :

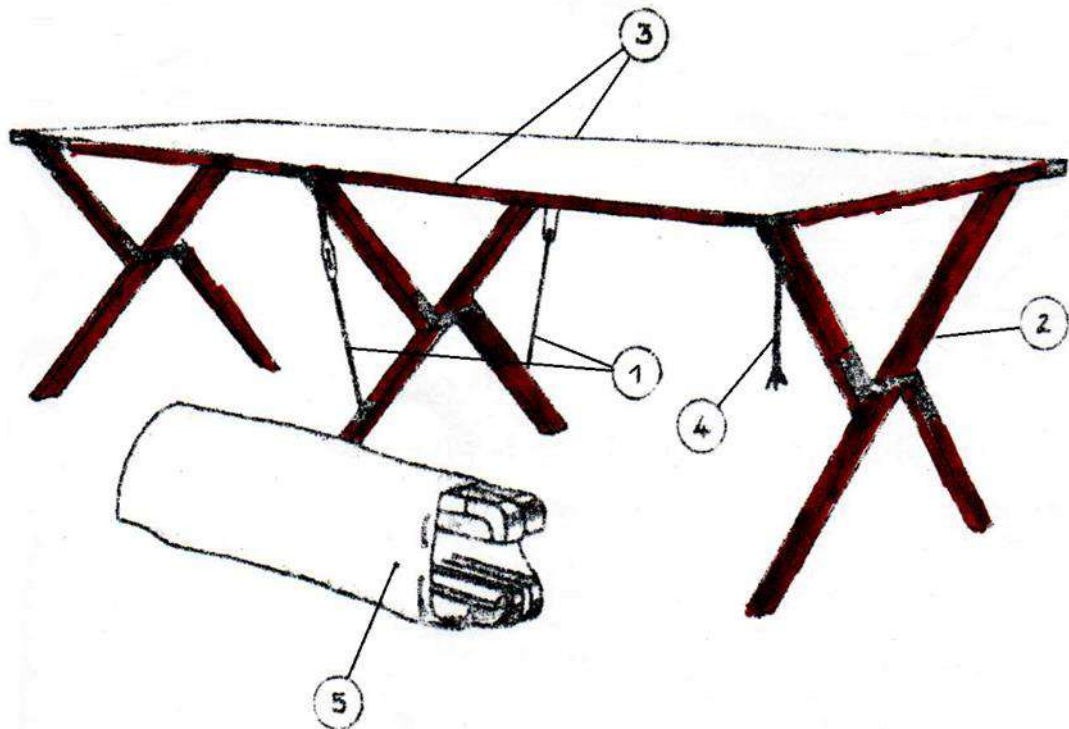
- 1 élément d'extrémité de 3 m (côté cheminée) complet,
- 1 élément d'extrémité de 3 m (côté élévateur) complet,
- 2 éléments intermédiaires de 3 m. complets,
- 4 housses d'emballage, complètes.

accessoires { - 1 sélecteur de suspentes
 - 4 sacs lestés.

---+---

TABLE DE PLIAGE M^le Montauban CH. 38

Éléments intermédiaires



- ① *Tendeurs à lanterne du chevalet intermédiaire*
- ② *Chevalets en X.*
- ③ *Barres longitudinales*
- ④ *Tige articulée, filetée*
- ⑤ *Housse d'emballage*

- DESCRIPTION DES COMPOSANTS -

A / - Eléments de table -

a) - Caractéristiques communes aux 4 éléments :

- Chaque élément, articulé et repliable, est constitué par un ensemble de barres en bois dur (section 40 x 40 mm) rivées et vissées sur équerres et ferrures d'articulation.

Cet ensemble forme les 2 barres longitudinales du cadre et les 3 chevalets en X lui servant de pieds.

Le cadre de la table est complété par 2 barres transversales (de même nature que l'ensemble) s'engageant dans des tourillons faits sur les extrémités des barres longitudinales.

Le tout forme l'ossature d'un élément de table.

La rigidité de l'ensemble est renforcée par 2 tendeurs à lanterne, montés sur crochets solitaires des barres en X du chevalet intermédiaire.

Les barres longitudinales portent, en outre, 20 tourniquets "Daudet 2" à rideaux permettant la fixation du tapis de table.

b) - Particularités des éléments -

. Elément d'extrémité côté cheminée :

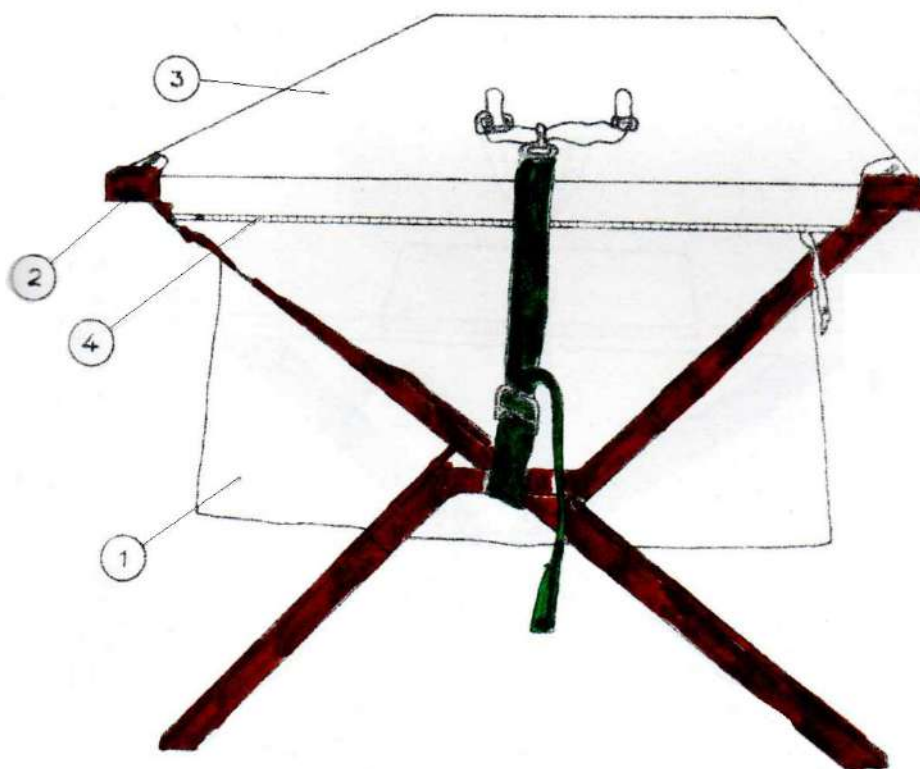
Le tapis de table, en toile coton (R 381) recouvre le cadre en bois. Il est fixé, d'une part, par l'intermédiaire de 20 oeilletons ovales "Daudet 2" à rideaux sertis sur chacun de ses grands côtés et correspondants aux tourniquets des barres longitudinales et, d'autre part, par 2 fourreaux formés par le repliement de la toile sur les petits côtés et dans lesquels sont engagées les barres transversales du cadre.

Une plaque de protection - en caoutchouc mousse de 5 mm d'épaisseur, recouvert de toile coton (R 381) - destinée à isoler le tapis du mousqueton à tenaille est cousue sur l'une des extrémités du tapis.

Le mousqueton à tenaille est monté sur une sangle de traction de 1,60 m. (nylon 42 mm - R.1600daR R 6171) munie de 2 passants simples. Lors du montage de la table, la sangle de traction est fixée autour des ferrures d'articulation du chevalet en X de l'extrémité de table.

TABLE DE PLIAGE M^{le} Montauban CH 38

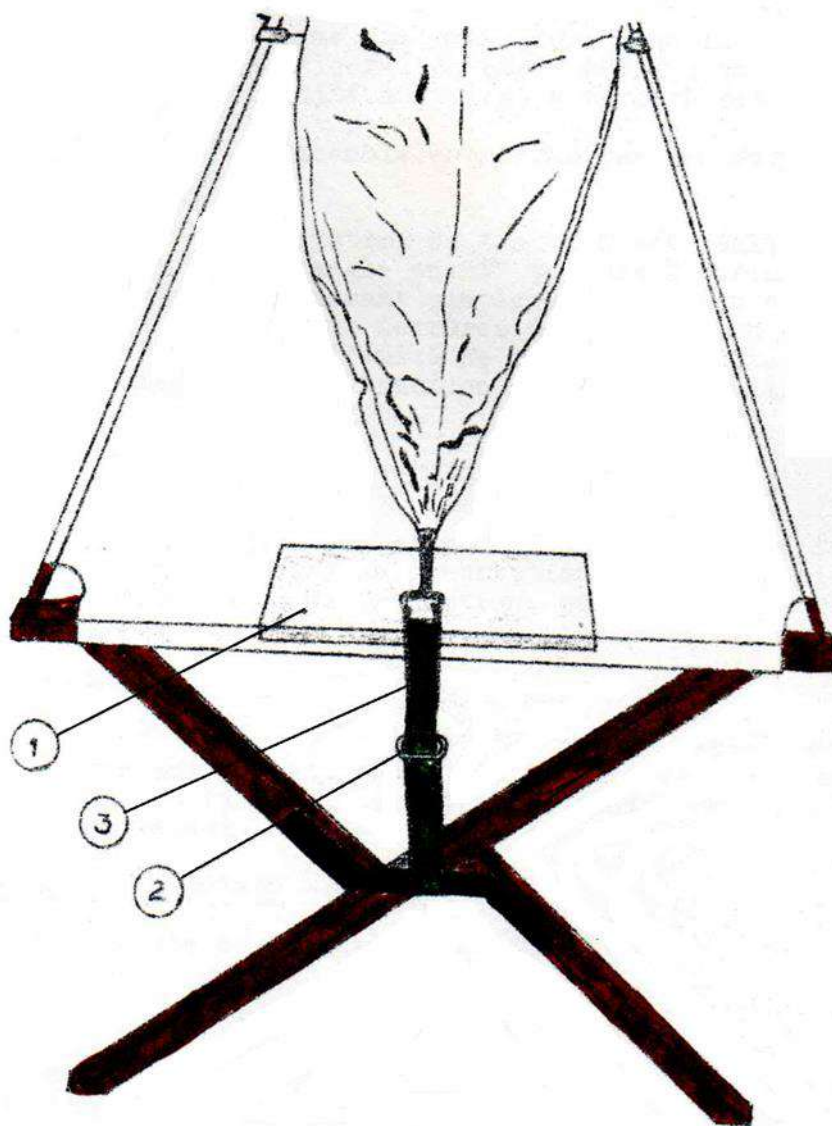
Elément d'extrémité côté éleveurs



- ① Poche de Rangement
- ② Barre transversales
- ③ Toile coton R. 381
- ④ Fermeture éclair

TABLE DE PLIAGE M^{le} Montauban CH 38

Elément d'extrémité côté cheminée



- ① Plaque de Protection
- ② Passant Simple
- ③ Sangle de traction (Polyamide 66 - 42^{mm} - R: 1600^{kg} R: 6171)

. Elément d'extrémité côté élévateurs -

Le tapis de table est réalisé et fixé de même façon que précédemment. De plus, il porte un ensemble formant poche de rangement et tapis de protection.

La poche de rangement est destinée à recevoir l'outillage du plieur.

Le tapis de protection, cousu sur le tapis de table, forme une poche dans laquelle est insérée une plaque d'isorel de 800 x 600 x 3 mm et qui assure la rigidité du tapis de table à cette extrémité.

L'ensemble est fermé par une fermeture éclair.

Le système de traction est réalisé au moyen d'une sangle en "V" portant 2 ferrures d'accrochage, 1 passant simple et 1 barreau d'écartement, reliée aux ferrures d'articulation du chevalet en "X" de l'extrémité de table par l'intermédiaire d'une sangle de traction de 1,60 m. identique à celle du côté cheminée.

. Eléments intermédiaires -

Ils comportent chacun un tapis de table "Standard" dont la description est donnée ci-dessus (sans plaque de protection, sans ensemble "rangement-protection").

c) - Réunion des éléments entre-eux -

Les chevalets d'extrémité des éléments en contact portent chacun un crochet et une tige articulée, filetée, permettant d'assembler les éléments entre-eux.

B / - Housse d'emballage -

Une housse se compose de :

- 1 housse seule,
- 2 sangles de brélage.

La housse, de forme cylindrique, est réalisée en tissu coton (R 381).

Le fond est muni, intérieurement, d'un feutre de protection.

La fermeture est obtenue au moyen d'un cordon de fermeture (chanvre ou sisal) coulissant dans une gaine formée par la toile de la housse, repliée et cousue.

Les sangles de brélage sont utilisées pour le maintien des éléments "bois et toile" repliés en vue de leur mise en housse.

Elles sont réalisées en sangle de lin 45 mm portant 2 passants simples.

C / - Accessoires -

- 1 Sélecteur de suspentes
- 2 Sacs lestés

- Sélecteur de suspentes petit modèle -

- Réalisé en duralumin, il est destiné au démêlage et permet une superposition correcte des suspentes.

- Sac lesté -

- C'est un manchon en toile coton R. 395, de 30 cm de longueur, 6 à 7 cm de diamètre, rempli de grenaille et fermé aux extrémités.
- Il est utilisé pour maintenir la voile en place au cours des phases de pliage.
- Afin d'éviter les risques d'oubli dans la voile, il doit être réalisé en toile de couleur vive, de manière à être très apparent sur celle-ci.